



Programme PARADIS

Pérenniser l'activité palourde à Chausey : Définir des indicateurs de suivi

PARADIS

Pérenniser l'Activité palourde à Chausey : Définir des Indicateurs de Suivi

Contexte

La vénériculture, élevage de la palourde japonaise *Ruditapes philippinarum*, a été introduite en France entre 1972 et 1975 par la SATMAR. Après environ une vingtaine d'années de développement sur le territoire national, période pendant laquelle cette activité a subi des aléas tant économiques que biologiques (maladie de l'anneau brun dans les années 80), la SATMAR a implanté cette culture sur l'archipel des îles Chausey en 1989 (une vingtaine d'année après l'installation des premiers bouchots à moule et 4 ans avant l'installation de l'ostréiculture). Ce site remarquable de la côte Ouest Cotentin est reconnu pour la diversité de ses paysages. Constitué d'une cinquantaine d'îles, il est soumis au régime des marées parmi les plus importantes d'Europe (marnage 14m) laissant ainsi découvrir de larges espaces sableux ce qui lui confère une certaine richesse floro-fauniste. A ce titre, après avoir été classé réserve de chasse et de faune sauvage, réserve ornithologique, ZPS, puis ZSC, ce lieu est site Natura 2000 depuis mai 2005. Sur les 1913 ha de la zone intertidale de l'archipel dont 1229 Ha de sédiments meubles (Godet), la surface totale dédiée aux activités aquacoles est d'environ 81 ha dont 34 ha pour la mytiliculture, 9 ha pour l'ostréiculture et 38 ha pour la vénériculture (DDTM50).

La gestion de cet espace nécessite donc d'allier préservation d'un site remarquable avec développement économique des élevages qui y sont implantés. Depuis 2007, le Conservatoire du littoral en est le co-gestionnaire, délivrant pour sa part les autorisations d'occupation temporaire (AOT), avec la DDTM qui délivre les autorisations d'exploitation des cultures marines.

C'est dans ce contexte que très vite s'est posée la question de l'impact des élevages sur le milieu, et en particulier de la vénériculture sur ces habitats intertidaux. En effet, la mise en élevage des palourdes, bivalves fouisseurs, consiste à semer les naissains au sol, semis qui sont accompagnés par la mise en place de filets protecteurs contre les prédateurs pendant environ 6 mois. L'élevage se poursuit ensuite jusqu'à la récolte, après retrait des filets protecteurs, sur une durée d'environ 2 ans à 2 ans et demi. La récolte, mécanisée comme les autres phases initiales de l'élevage, s'effectue à l'aide d'un outil assimilable à une « charrue » qui, munie d'une lame s'enfonçant dans le sable sur une profondeur d'environ 10 cm, achemine les sédiments meubles vers des tamis séparant la fraction « sédiments », des palourdes commercialisables.

Or les surfaces concédées sur les espaces intertidaux de l'archipel, sont parfois colonisées par un annélide polychète tubicole nommé *Lanice conchilega* (Pallas, 1766). Ce dernier, d'une longueur moyenne de 10 à 15 cm, vit dans un tube vertical dont la profondeur peut dépasser 40 cm et qui est constitué de grains de sable agglomérés par du mucus. La juxtaposition de ces tubes forme par endroit des structures nommées « banquettes à Lanice » qui, immanquablement, sont touchées lors de certaines phases de l'élevage des palourdes. Une étude de master 2 (Toupoint : master 2 professionnel université de Lille 1 – Muséum National d'Histoire Naturelle) a été menée en 2005 pour comprendre comment cet élevage pouvait impacter les habitats benthiques et notamment les sédiments colonisés par le Lanice. Les auteurs s'accordent à dire que, s'il est indéniable que la phase de récolte remanie de façon certaine les surfaces sableuses, certaines phases de l'élevage comme la pose de filet de protection et la phase de grossissement de la fin de 1^{ère} année jusqu'à la récolte, semblent quant à elles, favoriser la diversification du benthos et une certaine colonisation. Dans les perspectives de gestion qu'ils préconisent, les auteurs insistent sur la nécessité de poursuivre et d'entreprendre sur le long terme des suivis, prenant en considération la dynamique propre des palourdes en élevage et celle du biotope impacté.

Ainsi, il apparaît qu'en termes de gestion de ces espaces, les vénériculteurs sont confrontés à une pression fortement environnementale dont l'effet a des répercussions sur les perspectives de développement de la filière. Cependant, les demandes actuelles ne reposent pas tant sur des augmentations de surfaces dédiées à la vénériculture que sur des modifications de surfaces cultivables (remaniement des concessions) rendues inexploitables, en raison notamment de modifications importantes de la topographie du sol.

C'est pourquoi, le CRC Normandie Mer du Nord a sollicité le SMEL pour l'accompagner dans la mise en place d'un suivi basé sur une approche écosystémique de l'activité vénéricole de Chausey et de son impact sur les banquettes à Lanice. L'objectif sera de collecter des données pertinentes susceptibles d'être prises en compte par les gestionnaires et ainsi contribuer à la sauvegarde de la richesse environnementale de l'archipel et de la richesse économique aquacole de la région, en pérennisant la vénériculture normande. Le protocole proposé devra être facile à mettre en œuvre et répondre à des critères d'applications réalistes pour inscrire ce recueil de données sur le long terme.



Plan expérimental

Trois axes sont définis dans le cadre de cette étude :

- **AXE 1 : Mesurer l'évolution de l'impact de la vénériculture.**

Dans cet axe, un plan d'échantillonnage similaire à celui qui a été réalisé en 2005 (Toupoint, 2005) sera mis en œuvre de manière à apprécier l'évolution des principaux indicateurs sur les 10 années passées. Cela répond au besoin d'inscrire les observations dans le temps, point identifié dans les conclusions de l'étude de 2005.



Les observations seront réalisées à un instant T sur différentes surfaces abritant différentes phases de l'élevage (1^{ière}, 2^{nde} et 3^{ème} année d'élevage). Une surface d'observation n'abritant pas de vénériculture servira de témoin. Les indicateurs observés seront la présence du Lanice et une caractérisation sédimentaire (granulométrie et endofaune).



- **AXE 2 : Mise en place d'un suivi standardisé de la vénériculture.**

Cet axe propose de mettre en œuvre une méthodologie permettant de recueillir les informations nécessaires pour évaluer la variabilité de la production des palourdes. L'étude déterminera si cette méthodologie est envisageable dans le cadre d'un suivi qui pourrait être pérenne. L'objectif est de mettre en place un suivi saisonnier de la croissance des palourdes qui permettra de mieux analyser les variabilités de production dans le temps et notamment au regard de facteurs externes comme la climatologie ou des paramètres hydrobiologiques qui en découlent. En profitant des apports de l'axe 1, cet axe 2 intégrera des indicateurs type « environnementaux » dont la présence du vers Lanice. Le plan d'échantillonnage de ce suivi sera saisonnier mais également calé par rapport aux phases clefs de l'élevage.



- **AXE 3 : Interactions zootechnie / écologie du Lanice**

Ce dernier axe propose de mesurer l'impact de certaines pratiques zootechniques sur l'indicateur Lanice. Il s'agit d'observer une des phases qui pourrait favoriser le maintien voire même l'implantation du vers Lanice sur les surfaces d'élevage, à savoir la pose de filets protecteurs contre la prédation des palourdes. Pour ce faire, des observations seront réalisées sur des surfaces avec et sans Lanice, sur lesquelles des filets protecteurs seront implantés sans semis de Palourde.



- Calendrier des opérations

Cycles	Période	Phase élevage	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Année N	< Mars- Mai 2015	Avant semis jachère après récolte N-1	Xn	Xn	
	Juin – Juillet 2015	Après semis pose des filets			Xn
	Oct – Nov 2015			Xn	Xn
	Oct – déc 2015	Après semis Après retrait filets		Xn	Xn
Année N+1	Mars 2016	2 ^{nde} année grossissement		Xn ; Xn+1	
	Juin 2016			Xn	
	Septembre 2016			Xn ; Xn+1	
	Décembre 2016			Xn ; Xn+1	
Année N+2	Mars 2017	3 ^{ième} année Avant récolte		Xn ; Xn+1 ; Xn+2	
	A définir en 2017	3 ^{ième} année Après récolte			

Actions prévues sur la durée de l'appel à Projet « PARADIS »

- Comité scientifique et technique « PARADIS » :

SATMAR, SCEA de Plate Ile,



- Comité de pilotage :

CST « PARADIS », DDTM50, DREAL,



- Financeurs potentiels: Demande de financement appels à projet Synergie partenariale (mars 2015 – sept 2016)



Ouest France du 2 décembre 2014

Coutances

Il innove en élevant des palourdes à Chausey

Alban Lenoir est conchyliculteur. Il produit des huîtres et des moules. Mais cultive aussi des palourdes, à Chausey. Son objectif est d'obtenir un label.

Économie

Depuis que les naissains d'huîtres ont été touchés par une surmortalité, les professionnels ont dû s'adapter.

Certains se sont diversifiés. C'est le cas d'Alban Lenoir, qui, en plus des huîtres et des moules, cultive l'huître dans des élevages de mollusques dans la région, nommée la souffre Sartar. Inauguré depuis 1989 à Chausey, un îleau qu'il également choisit Alain Lenoir, installé à Blainville-sur-Mer. « C'est un site remarquable. De plus, l'eau y est en catégorie A, soit la meilleure qualité possible. C'est l'eau la plus propre de Normandie. » Un atout non négligeable, d'autant plus que l'îleau obtient régulièrement deux classes Natura 2000. Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le professionnel dispose d'un bateau amarré au port de Coutances où il élève ses vénérables bivalves dans l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ



Alban Lenoir avec quelques-unes de ses palourdes, qui passent quelque temps dans un bassin d'eau claire à Blainville-sur-Mer.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

Le conchyliculteur y a acheté une concession en 2012. Il avait fait des tests les deux années précédentes et s'est rapidement intéressé à l'élevage de palourdes en 2012. Le débarquement a commencé de Graville, les palourdes sont expédiées sur une surface de 13 ha. Elles sont ramassées dans le sable à l'aide d'une machine. Les coquilles mesurent alors 8 mm. Pour les protéger des prédateurs, comme le crabe vert, un filet est passé sur les palourdes pendant deux ans. L'aujout est néanmoins avec une bâcheuse accrochée à un tracteur à chaque mare. « Il faut attendre trois ans à trois ans et demi pour atteindre une taille de palourde de 4 cm, indique Alban Lenoir. C'est à ce moment que l'on peut varier la production. » La professionnelle de 27 ans a investi dans une machine à sècher et une machine à émier les huîtres, soit environ

qui a porté son choix sur cette île.

l'association des conchyliculteurs de Chausey, qui s'est mise en place cette année. « Notre objectif est de créer un label pour les produits de Chausey car ils sont d'une qualité incomparable. Ce label pourrait nous apporter une plus-value. »

Objectif : un label

Il produit environ dix tonnes de pa-

lourdes par an, qu'il vend en gros à des marchands français. Sa produc-

tion est envoyée un peu partout en

France. « Mais il faut savoir que

ce élevage de palourdes à Chausey,

90 % de la production française

est en Espagne, pays très consom-

mateur de palourdes », ajoute le

conchyliculteur.

Alban Lenoir est le président de

l'association des conchyliculteurs

de Chausey, qui s'est mise en place

cette année. « Notre objectif est de

créer un label pour les produits de

Chausey car ils sont d'une quali-

té incomparable. Ce label pourrait

nous apporter une plus-value. »

Le syndicat mixte pour l'économie du littoral (Smel) s'implante à

l'ouest de l'îleau de Chausey. Il a été déposé dans le port de Coutances.

Quatre questions à...

Yannick Daillant, président de

l'union des commerçants et artisans

de Coutances (Ucaz).

Quand commence la quinzaine

commerciale ?

Elle va débuter ce mercredi 3 dé-

cembre et se prolonger jusqu'au 10 dé-

cembre.

Combien de temps ?

50 000

durant

une vo-

nue

visible

dans

la ville

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-

depuis

un

peu

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

me-

rc-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-

depuis

un

peu

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

me-

rc-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-

depuis

un

peu

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

me-

rc-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-

depuis

un

peu

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

me-

rc-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-

depuis

un

peu

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

me-

rc-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-

depuis

un

peu

de

com-

me-

rc-

ce-

ntre-

com-

me-

rc-

com-

Très 1

di 10, i

Ca qui

gagn

de

30 dé-